

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2012

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 11
A délibéré : 13

L'an deux mil douze, le quatorze septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur *André MATHEZ*, Maire,

Convocation du :
10 septembre 2012

Etaient présents : **Mmes. GUILLEMIN. PELLET LAMBERT. THIEBAUT. ZOBENBULLER. Mrs BOGNON. COUTURIER. FOLIN. JANIN. MATHEZ. SIMAO. VIENT.**

Secrétaire de séance :
Françoise GUILLEMIN

Absent non excusé :
Absents excusés :
Me Valérie ETIENNEY donne pouvoir à Me Marie-Claude THIEBAUT
M. Guiseppe IANNUCCI donne pouvoir à M. Jacky COUTURIER

Reçue en préfecture et
Certifiée exécutoire
le 22 septembre 2012

01 - OBJET : OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET ASSAINISSEMENT:

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires en section d'exploitation et en section d'investissement du budget assainissement, comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION :

-dépenses : art 706129 redevance modernisation réseaux : 1 100,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-dépenses : art 218 immobilisation : 8 500.00 €

Ces dépenses seront financées par l'excédent d'exploitation et l'excédent d'investissement dégagés au budget primitif.

DIVERS :

① Le maire donne connaissance au Conseil municipal d'un courrier reçu le 05 septembre, relatif à la sécurisation de la Route de Marchaux.

Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire d'accuser réception de ce courrier.

② Un compte rendu des travaux de sécurisation 2012 est présenté :

-réalisation plateau surélevé,

-le marquage du plateau surélevé sera prochainement réalisé,

-acquisition de la parcelle AC 339, amélioration sécurité chemin de Bonnay/rue de Général de Gaulle,

-le panneau lumineux sortie de Vieilley, côté Bonnay, (priorité à droite sur la rue du Général de Gaulle) est fixé, il sera prochainement opérationnel,

-marquage du parking mairie et chemin neuf suite aux travaux réalisés en 2011,

-l'abri bus (école des prés verts) sera installé courant octobre.

③ La commune ayant décidé de réviser son POS en PLU, une réunion préliminaire a eu lieu en mairie, mercredi 12 septembre dernier avec le Cabinet IAD, les associations communales, les exploitants agricoles et les commerçants.

L'objectif étant de faire le point sur les projets agricoles, commerciaux ou autres afin que le conseil municipal définisse les orientations de développement de la commune.

④ Monsieur le maire informe que l'Etude Notariale de Rioz demande à la commune de se prononcer sur la possibilité d'exercer son droit de préemption sur les parcelles AC 337, sise chemin de Bonnay.
Manquant de précisions, le conseil municipal souhaite que cette question soit reportée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

⑤ Le repas des aînés initialement prévu en décembre, est reporté au 26 janvier 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.